

Procès-verbal assemblée générale ordinaire

20 mai 2026 – 17h30

Maison de la Chimie – Salle 162 – 28 rue Saint-Dominique, 75007 Paris

L'Assemblée générale ordinaire du Comité français de l'arbitrage est ouverte par Me Jérôme Ortscheidt, Président, sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport moral du Président pour l'année 2025 et début 2026 et approbation
- 2) Rapport financier du CFA pour les années 2024 et 2025 et approbation des comptes
- 3) Questions diverses

* *

*

Rapport moral du Président

I- Manifestations organisées par le CFA et le CFA 40

Le président a rappelé les événements organisés par le CFA et par le CFA 40 au cours de l'année 2025 et du premier semestre 2026.

A) Manifestations organisées par le CFA en 2025 et au premier semestre 2026

27 janvier 2025 – Atelier de pratique arbitrale – Le contrôle de la constitution et de la révélation

18 juin 2025 – Atelier de pratique arbitrale – Le recours fondé sur la violation de sa mission par l'arbitre et sur le non-respect du principe de la contradiction

17 septembre 2025 – Atelier de pratique arbitrale – Le recours en annulation pour violation de l'ordre public

13 novembre 2025 – Colloque annuel – Convergence ou divergence ? L'arbitrage à l'épreuve de l'Union européenne

26 mars 2026 – Conférence au cours de la Paw - Paris, for me formidable

20 mai 2026 – Conférence – Les aspects méconnus de l'indépendance matérielle de la convention d'arbitrage

28 mai 2026 – Atelier de pratique arbitrale – Le contrôle de l'ordre public de fond

Toutes ces manifestations ont connu un grand succès, grâce au dynamisme de l'équipe qui anime les ateliers pratiques, au directeur scientifique du colloque annuel, et à la secrétaire générale, qui a mis en place et animé la table ronde au cours de la PAW.

B) Manifestations organisées par le CFA40 en 2025 et au premier trimestre 2026

Le bureau du CFA40 récemment renouvelé est constitué des personnes suivantes : Agnès Bizard, Irène Léger, Sacha Willaume, Alexis Foucard, Anaïs Harlé et Thomas Granier.

22 janvier 2025 - Dîner débat CFA x CFA40 : Arbitrage et personnes publiques

5 mars 2025 - Conférence Miradas Cruzadas 40

9 avril 2025 - PAW Young Arbitration Event

9 avril 2025 - PAW Young Arbitration Cruise

3 juin 2025 - Dégustation de vins et débat : Arbitrage et vin

30 septembre 2025 - Dîner débat : Arbitrage et aviation

12 novembre 2025 - Dîner des anciens et des modernes

9 décembre 2025 - Dîner débat "Career event : Navigating career turning points in arbitration".

21 janvier 2026 - Table ronde sur la responsabilité arbitrale dans les systèmes français, espagnol et latino-américains, CFA40 x CEIA-40

18 février 2026 - Dîner débat CFA x CFA40, Jura novit curia et arbitrage

25 mars 2026 - PAW Young Arbitration Event on When Courts step in: comparative judicial powers of courts acting in support of arbitration

25 mars 2026 - PAW Young Arbitration Cruise.

C) Projets de conférences du CFA

19 novembre 2026 - Colloque annuel. Ce colloque se tiendra sous un nouveau format nouveau format : matinée puis déjeuner à 13h. Paris Dauphine sur le thème : « Droits humains et arbitrage : actualités et perspectives », sous la direction scientifique de Sophie Lemaire et Claire Pauly

4-5 février 2027 : Regards croisés franco-espagnols

En projet, une conférence avec l'ASA. Le thème, le lieu et la date restent à préciser ; l'idée serait de promouvoir ensemble les deux places, de préférence à l'étranger.

II) Bilan des travaux du CFA sur le projet de réforme de l'arbitrage

Pour participer à la concertation ouverte après la remise d'un rapport au ministre de la justice au mois de mars 2025, le CFA a décidé de constituer des groupes de travail devant envisager chacune des

propositions de ce rapport, en suivant le rythme du calendrier de cette concertation fixé par le ministre de la Justice : d'abord les propositions dites « consensuelles » ; ensuite les propositions de plus grande ampleur ; enfin, un projet de « code de l'arbitrage ».

Huit groupes de travail ont d'abord été constitués ; ils ont travaillé de manière totalement indépendante sur les propositions de réformes identifiées comme étant « consensuelles » par la DACS. Les travaux ont été remis début septembre à la DACS et une synthèse en a été publiée à la Revue de l'arbitrage.

Puis dix groupes de travail ont ensuite été mis en place pour travailler sur toutes les autres propositions. Les travaux de ces groupes ont été remis en avril 2026 à la DACS et une synthèse va être publiée à la Revue de l'arbitrage.

III) Charte de l'IAI et du CFA 40

Le bureau a adopté :

- une charte, pour définir dans ses grandes lignes les modalités de fonctionnement du CFA 40 et ses relations avec le CFA ;
- une charte, pour définir dans ses grandes lignes les modalités de fonctionnement de l'IAI et ses relations avec le CFA.

IV- Nouveaux accords avec Jus Mundi et Kluwer pour la publication de la Revue

Le trésorier, Me Clément Fouchard, et la rédaction de la Revue, ont fait le point sur les accords conclus avec ces deux plateformes. En 2026, la publication en ligne de la Revue de l'arbitrage a été confiée à Jus Mundi et à Kluwer.

VI- Proposition de révision des tarifs du CFA et de la Revue de l'arbitrage

Le président expose son projet de diminuer le montant de la cotisation au CFA pour la rendre plus attractive pour les jeunes praticiens et d'augmenter le montant de l'abonnement à la Revue de l'arbitrage, mais de manière très raisonnable, au regard du prix des autres revues et de son coût de fabrication.

Il est convenu de fixer à l'essai un tarif jeune (- de 30 ans) pour adhérer au CFA, à hauteur de 100 €, et d'augmenter de 50 € TTC le prix des abonnements à la Revue de l'arbitrage.

VII- Prix de thèse Philippe Fouchard

Le président expose que quatre thèses ont été soumises pour ce prix, à ce stade :

Timothée Andro : « L'émergence d'obligations internationales à la charge des investisseurs étrangers », sous la direction du Professeur Yves Nouvel, soutenue le 13 décembre 2024

Loïs Dossios : « L'arbitre régulateur », sous la direction du Professeur Jean-Baptiste Racine, soutenue le 12 janvier 2024

Farah Mechbal : « La nullité de la sentence arbitrale », sous la direction du Professeur Jean-Baptiste Racine, soutenue le 22 novembre 2024

Natalia Gaucher : « L'office de l'arbitre international à l'épreuve de l'ordre public », Sous la direction du Professeur Denis Mouralis, soutenue le 18 novembre 2024

La date de remise définitive a été repoussée au 31 juillet 2026

1^{re} Résolution – Approbation du rapport moral :

L'Assemblée générale ordinaire approuve le rapport moral du Président du CFA qui lui a été présenté et donne quitus au Bureau.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

II - Etats financiers

Le Président passe la parole au Trésorier, Me Clément Fouchard, qui présente aux membres du Bureau le bilan financier des années 2024 et 2025.

2^e Résolution – Approbation des comptes :

L'Assemblée générale ordinaire approuve les comptes des années 2024 et 2025 ainsi que le rapport financier qui lui a été présenté et donne quitus au Trésorier pour sa gestion.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant plus à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, le Président lève la séance à 18h00.



Le Président
Jérôme Ortscheidt